Le Premier ministre éthiopien a visité une unité de production de «Saidal»

Le Président Tebboune s'entretient en tête-à-tête avec Abiy Ahmed

Page 3

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5716 - Mardi 30 août 2022 – Prix : 10 DA

Ministère de la Santé

Appel à candidatures pour des postes supérieurs

Page 16

L e phénomène prend une grande ampleur

Violence : inquiétante série noire

Page 2

Pandémie, guerre et inflation

Par Mohamed Habili

Les six mois de guerre en Ukraine ont aggravé l'inflation, qui elle remonte à la crise sanitaire, ils ne l'ont pas créée. De cela d'ailleurs, tout le monde convient aujourd'hui. Ce sur quoi on s'accorde également, encore que l'on ne se l'explique toujours pas, c'est que des deux causes, la guerre et la pandémie, celle-ci a été plus active que celle-là, ce qui est assez paradoxal, d'autant qu'elles-mêmes ont évolué en sens inverse l'une de l'autre. La guerre en Ukraine n'a pas éclaté au plus fort de la pandémie en effet, mais sur sa décrue, ce qui ne veut pas dire sur sa fin. Car s'il est des pays où les infections se sont raréfiées, ce qui est le cas en Algérie mais aussi sur tout le continent africain, on ne peut en dire autant d'autres, où les nouveaux cas se comptent encore par milliers. Reste que la vaccination a partout fait diminuer le nombre des décès. Prenons un baril à 100 dollars, ce qui au jour d'aujourd'hui n'est pas loin du prix réel. Sur ces 100 dollars, 80 et peut-être même plus sont imputables à la pandémie, et les 20 autres restants seraient à mettre sur le compte de la guerre. De sorte que même dans l'hypothèse où celle-ci s'arrêterait d'un coup, le baril, et l'énergie dans son ensemble, ne redeviendrait pas bon marché pour autant.

Suite en page 3

Huitième sommet de la TICAD à Tunis

L'Algérie, un marché prometteur pour les investisseurs

Ph/D. R.

L'Algérie est un marché prometteur pour les investissements étrangers, notamment après la promulgation du nouveau code des investissements ainsi que la loi relative aux zones franches et, surtout, l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Page 3

EN A'

Bougherra souhaite remporter le CHAN

Page 15

Tlemcen

Une usine de matelas de Chetouane ravagée par un incendie

Page 9

L e phénomène prend une grande ampleur

Violence : inquiétante série noire

■ *Notre société devient de plus en plus violente. Des vidéos et des photos sont quotidiennement relayées sur les réseaux sociaux, montrant des images choquantes où des actes de violence (vol, meurtre, agression...) sont commis.*

Par Thinhinane Khouchi

La violence verbale et physique menant jusqu'à la mort envahissent les espaces publics, nos villes, villages et les réseaux sociaux. La société algérienne devient de plus en plus violente. En effet, une vidéo montrant un homme en train de frapper violemment un enfant dans un champ agricole dans la wilaya de Sétif a choqué les Algériens. Diffusée sur les réseaux sociaux samedi, avant d'être supprimée par Facebook en raison de scènes de violences qu'elle contient, la vidéo est restée disponible sur la plateforme YouTube. On y voit un homme frapper un enfant, le giflant violemment et le soulevant pour le jeter par terre. Sur les réseaux sociaux, la vidéo a été largement partagée et les Algériens ont exprimé leur indignation et lancé des appels pour l'arrestation de l'agresseur. Dimanche, la Gendarmerie nationale a arrêté cet agriculteur dans la commune de Taya, dans la wilaya de Sétif. L'auteur de la vidéo a été également interpellé, rapporte un média national. Les raisons de l'acharnement violent et inacceptable de l'agriculteur sur cet enfant demeurent inconnues. Des sources ont indiqué sur les réseaux sociaux que l'enfant se serait rendu dans ce champ pour ramener de la pomme de terre à sa famille, ce qui a mis l'agriculteur hors de lui. Par ailleurs, à Blida, un professeur de langue française âgé de 36 ans et père de deux enfants a été tué. Les témoins du drame ont rapporté qu'une dispute a éclaté le matin entre un groupe de personnes. Des citoyens sont intervenus et ont mis fin au conflit. Les membres du même groupe sont revenus dans la soirée avec des couteaux. Les affrontements ont repris. La victime et son frère sont intervenus pour tenter de les calmer, mais les personnes impliquées ont agressé physiquement le frère de la victime. Devant sa boutique de téléphones portables, Youssef est intervenu pour tenter de mettre fin à la dispute. C'est là qu'il sera poignardé au niveau de l'abdomen et son frère a été touché au niveau du front. Les auteurs des agressions ont alors pris la fuite. En outre, le 26 août à Skikda, une mère de famille a perdu la vie après que son propre fils l'ait égorgée dans la rue. Sur sa page Facebook, Féminicides Algérie relate les détails de ce matricide abominable. Aicha Amirat était âgée de 65 ans et mère de cinq enfants (3 garçons et deux filles). Son fils de 32 ans l'a tuée dans la rue, près du domicile familial dans la localité d'El Harrouch. Féminicides Algérie raconte que le jeune homme était du genre violent et frappait sa mère, au grand désespoir de ses autres frères et sœurs qui le suppliaient de cesser cette violence. Jusqu'au 26 août dernier quand la mère violentée a voulu s'enfuir. Elle quitte la maison en courant avant que son fils ne la rattrape et l'égorge avec un sabre, en pleine rue, selon la même source. Il lui aurait ensuite asséné plusieurs coups de couteau. Les voisins ont tenté d'éloigner l'assassin en lui jetant des pierres. En vain. Lorsque les policiers sont arrivés sur les lieux, ils ont dû utiliser un pistolet électrique (taser) pour neutraliser l'homme déchaîné et lui retirer l'arme du crime. Malheureusement, plusieurs autres histoires plus dramatiques les unes que le autres ne sont pas filmées mais demeurent aussi graves que celles relayées sur les réseaux sociaux. **T. K.**

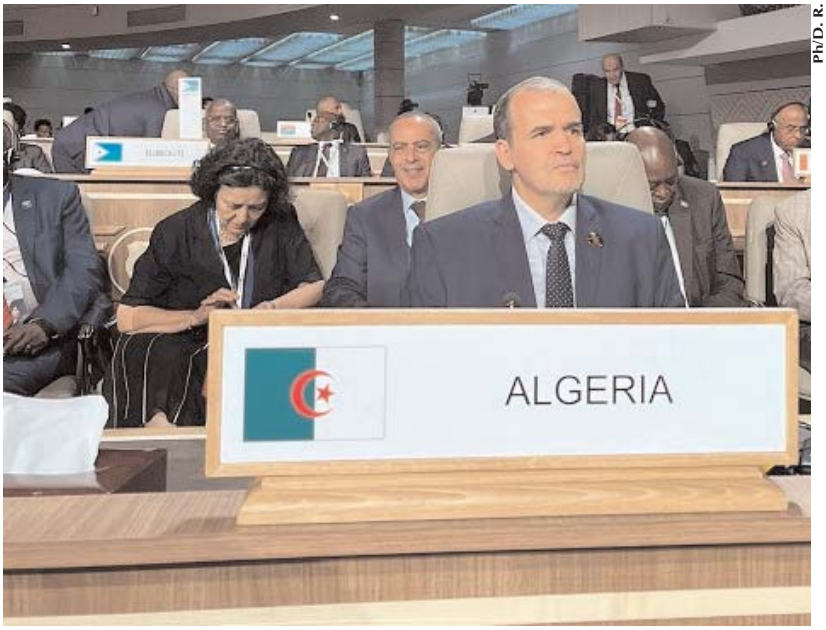

Ph/D. R.

Corps des présidents de Cours et des procureurs généraux

Le Président Tebboune procède à un mouvement partiel

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé à un mouvement partiel dans le corps des présidents et procureurs généraux près les cours de justice qui a porté sur la mutation de neuf (9) présidents de Cours de justice et de dix (10) procureurs généraux et la promotion de 18 juges au poste de président de Cour de justice ou de Procureur général, a indiqué, hier, un communiqué de la Présidence de la République, faisant état de 5 cadres du secteur appelés à occuper d'autres fonctions, et des fins de fonction pour 14 présidents de Cours et 4 Procureur généraux. "Conformément aux dispositions des articles 91 (alinéas 7) et 92 de la Constitution, et de l'article 49 de la loi organique portant statut de la magistrature, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé à un mouvement partiel dans le corps des présidents et procureurs généraux près les cours de justice ayant porté sur la mutation de neuf (9) présidents de cours de justice et de dix (10) procureurs généraux, outre la promotion de 18 juges au poste de président de Cour de justice ou de Procureur général, en sus de cinq (5) cadres du secteur de la Justice appelés à occuper d'autres fonctions et des fins de fonction pour 14 présidents de Cours et quatre (4) Procureurs généraux", lit-on dans le communiqué.

R. N.

Arnaque immobilière : une bande de malfaiteurs mise hors d'état de nuire

LES SERVICES de la Sûreté de la circonscription administrative de Sidi M'hamed (Alger) ont mis hors d'état de nuire une bande criminelle spécialisée dans l'arnaque immobilière dans les logements sociaux avec des actes falsifiés, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. «*L'affaire a été déclenchée suite à une plainte déposée par un citoyen auprès de la sûreté de la circonscription administrative de Sidi M'hamed, dans laquelle il déclare avoir été victime d'une escroquerie pour l'obtention d'un logement social contre un montant de 250 millions de centimes*», précise la même source, relevant que les éléments de la sûreté ont interpellé une mise en cause dans cette affaire avec, en sa possession, deux contrats de location et trois reçus de paiement d'une valeur de 158 000 DA. Le Parquet territorialement compétent saisi, les éléments de la sûreté ont procédé à la perquisition du domicile de la mise en cause où il a été procédé à la saisie d'une copie d'un contrat de location et de celle d'un cahier des charges. «*Après l'obtention d'un mandat d'une extension de compétence, les mêmes éléments se sont rendus aux services administratifs concernés afin de confirmer que les actes étaient faux*», ajoute la même source. Après investigations, ces éléments ont pu interpeller «*un deuxième individu, impliqué dans la même affaire*». Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes.

T. D.

Ports de pêche

L'opération de dégagement des épaves de bateaux atteint 85 %

L'opération de dégagement des épaves de bateaux recensées au niveau de l'ensemble des ports nationaux de pêche, a atteint, à ce jour, 85 % de taux d'avancement, a révélé, hier, le directeur de la pêche et de l'aquaculture (DPA) de la wilaya d'Alger, Cherif Kadri. «*L'opération de retrait des épaves de bateaux, au niveau de l'ensemble des ports nationaux de pêche, a atteint 85 % de taux d'avancement avec le dégagement de 513 épaves, à l'abandon ou ayant échoué, sur les 606 recensées*», a indiqué à l'APS M. Kadri. Se félicitant du parachèvement de la levée des épaves dans les wilayas d'Alger et Béjaia notamment, le même responsable a affirmé que l'opération se poursuit dans les autres ports à un rythme «*soutenu*». A ce titre, M. Kadri a relevé qu'au lancement de l'opération, la problématique de trouver des sites de substitution pour ces épaves s'est posée dans plusieurs wilayas, soulignant que la coordination des efforts entre les commissions des wilayas, installées à cet effet, et les autorités locales des wilayas concernées a permis de dégager des espaces au niveau des Centres d'enfouissement techniques (CET) où les épaves ont été transférées. Il a également assuré que des «*moyens importants*», plongeurs, camions et grues entre autres, ont été mobilisés pour mener à bien ces opérations, soulignant que dans certains ports, les interventions de dégagement des épaves ont été effectuées depuis les plans d'eau. Le même responsable a également affirmé qu'une étude «*au cas par cas*» a été effectuée concernant les épaves qui se trouvent toujours aux ports, indiquant que les procédures légales et réglementaires pour chaque situation de bateau (hypothéqué, saisi, propriétaire inconnu), ont été prises par les entreprises de gestion des ports, chargées de cette opération. Ainsi, des mises en demeure ont été adressées aux propriétaires des bateaux identifiés et des procédures de retrait de propriété ont été entamées à l'encontre des propriétaires n'ayant pas répondu aux mises en demeure envoyées, ainsi que des actions en justice ont été engagées dans d'autres cas, a expliqué M. Kadri. Assurant que l'opération permet «*une meilleure exploitation*» des infrastructures portuaires à travers la libération d'espaces supplémentaires, le même responsable a souligné qu'à l'issue de cette opération, de nouveaux plans d'accostage seront établis au niveau des ports de pêche au profit des professionnels du secteur. **Meriem B.**

Huitième sommet de la TICAD à Tunis

L'Algérie, un marché prometteur pour les investisseurs

■ *L'Algérie est un marché prometteur pour les investissements étrangers, notamment après la promulgation du nouveau code des investissements ainsi que la loi relative aux zones franches et, surtout, l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).*

Par Louisa A.R.

Ph/D. R.

C'est ce qu'à déclaré le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, en marge de sa participation à la 8e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD-8), qui s'est tenue au Palais des Conférences de Tunis. Dans ce sens, le ministre du Commerce a mis en avant les dernières réformes engagées par l'Algérie dans le but de créer un marché compétitif et attractif pour les investissements aussi bien nationaux qu'étrangers, selon le communiqué publié sur la page Facebook du ministère.

Représentant la délégation algérienne, Kamel Rezig a mis en exergue les opportunités d'affaires et de commerce avec l'Algérie, plaidant pour davantage d'intégration économique et commerciale au sein du continent africain.

C'est à ce titre que l'Algérie a plaidé pour un partenariat juste et équitable à même de soutenir les efforts du continent africain pour accroître sa part dans la croissance économique mondiale. L'Algérie a également appelé à l'adoption d'une approche pragmatique, basée sur l'interdépendance entre sécurité, paix et développement, pour permettre aux partenaires de la TICAD d'améliorer les opportunités d'investissement direct dans le continent africain et de valoriser ses ressources humaines, naturelles et technologiques.

Au cours des débats, l'Algérie s'est tout d'abord félicitée de la tenue de cette conférence pour la deuxième fois en terre africaine et a salué les efforts et le leadership du gouvernement tunisien pour l'organisation réussie de cet évènement. L'Algérie a, par la suite, mis en exergue les défis globaux, tels que l'affaiblissement de l'économie mondiale, l'insécurité alimentaire, l'extrême pauvreté, ainsi que la montée du terrorisme et de l'extrémisme violent, pour souligner la nécessité d'inclure le continent africain dans la prise en charge de ces défis. Par ailleurs, l'Algérie a saisi l'occasion de cette conférence pour rappeler le cadre général adopté par les chefs d'Etat de l'Union africaine (UA) définissant le format et les objectifs des partenariats multilatéraux avec le continent africain, en soulignant la nécessité de veiller à ce que tous les Etats membres de l'UA participent aux sommets relatifs à ces partenariats. C'est dans ce cadre que l'Algérie s'est félicitée de l'invitation adressée aux Etats membres de l'Union africaine, y compris la République arabe sahraouie démocratique à participer à ce sommet, tout en appelant les partenaires de la TICAD à respecter les principes, positions et pratiques de l'Union africaine pour que ce partenariat multilatéral soit durable et inclusif. En marge des travaux de la TICAD, le chef de la délégation algérienne, Kamel Rezig, a été reçu en audience par le président de la République arabe sahraouie démocratique et secrétaire général du Front Polisario, Ibrahim Ghali, et a eu plusieurs entretiens bilatéraux avec les délégations de la Tunisie, de l'Ouganda, de l'Ethiopie, de la Somalie, de la Mauritanie, de l'Afrique du Sud ainsi qu'une rencontre avec les représentants de la Banque mondiale. Enfin, le 8e Sommet de la TICAD s'est conclu par l'adoption d'une déclaration commune. Cette Conférence qui se tient tous les trois ans, constitue une plateforme de coopération multilatérale entre le Japon et l'Union africaine, et associe les Nations unies et la Banque Mondiale en tant que partenaires de développement de l'Afrique.

La Déclaration de Tunis, un engagement pour la croissance et la stabilité en Afrique

La Déclaration de Tunis, adoptée dimanche à l'issue des travaux de TICAD-8, a fixé trois piliers de coopération, à savoir la réalisation d'une transformation structurelle pour une croissance économique, la mise en place des bases d'une société résiliente et durable et la garantie d'une paix et une stabilité durables. Le document met l'accent sur l'urgence et l'importance de l'intégration, de la solidarité et de l'investissement dans les personnes qui renforceront le potentiel considérable de l'Afrique en tant que moteur de la croissance mondiale. La Déclaration de Tunis réaffirme l'importance du partenariat entre le Japon et l'Afrique pour encourager l'investissement, promouvoir l'innovation du secteur privé en encourageant la collaboration entre les entreprises japonaises et africaines et le transfert de technologie. Il s'agit également de renforcer le développement des ressources humaines industrielles, afin d'accélérer la transformation structurelle pour une croissance inclusive et durable en Afrique et ses efforts pour réaliser l'Agenda 2063 et les ODD, tout en surmontant des défis tels que la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Les participants annoncent que la TICAD 9 se tiendra au Japon en 2025 et une réunion ministérielle de la TICAD se tiendra en 2024.

L. A. R.

Le Premier ministre éthiopien a visité une unité de production de «Saidal»

Le Président Tebboune s'entretient en tête-à-tête avec Abiy Ahmed

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, en tête-à-tête, hier au siège de la Présidence de la République, avec le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed. Auparavant, le Président Tebboune avait réservé un accueil officiel au Premier ministre éthiopien qui est arrivé dimanche après-midi à Alger pour une visite officielle de deux jours. Le président de la République, a eu au siège de la Présidence de la République, des entretiens élargis aux délégations des deux pays, avec le Premier ministre éthiopien. Ces entretiens se sont tenus en présence, côté algérien, du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, et du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Chorfa. Dans la journée d'hier, Abiy Ahmed Ali a effectué une visite à l'unité de production de formes sèches du Groupe pharmaceutique «Saidal» à El Harrach (Alger). Le Premier ministre éthiopien était accompagné, durant cette visite, par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed. A l'entame de cette visite, Abiy Ahmed Ali a assisté à une présentation du Groupe «Saidal», sa production, ainsi que son plan de développement, notamment à l'export, présentée par la P-dg du Groupe, Fatoum Akacem. La délégation a, par la suite, visité les différents services de l'unité où des explications sur les processus de fabrication du site ont été fournies par le directeur de cette unité, Amir Temmam. Outre la production des formes sèches, réalisée en autonomie, l'unité de «Saidal» à El Harrach assure également le conditionnement de produits d'oncologie en partenariat avec le Groupe sud-coréen «CKD OTTO», selon M. Temmam. Le Groupe pharmaceutique Saidal compte actuellement huit sites de production situés à Alger (3), Médéa (1), Constantine (2), Annaba (1) et Tipaza (1). Ces unités totalisent une production moyenne annuelle de 250 millions d'unités de vente.

Massi S.

LA QUESTION DU JOUR

Pandémie, guerre et inflation

Suite de la page une

Si les prix de l'énergie devaient baisser, ce ne serait pas en dépit de la guerre, mais grâce à elle, par suite de la récession qu'elle est à même de générer. C'est ce qui a d'ailleurs semblé se produire, lorsqu'il y a encore peu, les prix du pétrole sont passés brusquement sous la barre des 100 dollars. Ils n'ont pas tardé à retrouver leur niveau d'avant néanmoins, c'est-à-dire au-dessus de cette barre. La pandémie, bien qu'en net recul, continue de produire son effet en cette matière, mais maintenant dans le sens de la baisse plutôt que dans celui de la hausse. Encore faut-il s'entendre sur ce point. Pour l'heure, ce n'est pas tant la pandémie qui est active que la politique de zéro Covid à laquelle la Chine, première économie productive du monde, reste attachée. Cette politique sanitaire chinoise agit sur les prix de la même façon que la guerre, par le bais de la récession, qu'elle suscite indirectement. Si donc dans un premier temps, pandémie et guerre ont agi dans le même sens, celui de la hausse des prix, dans un second, c'est-à-dire aujourd'hui, elles sont désinflationnistes parce que également facteurs de récession. On ne s'attend pas cependant à ce que la guerre et la pandémie se prolongeant, la hausse s'en trouve complètement enrayée au bout du compte, du fait principalement de la récession, qui dans ce cas s'installerait. Il n'a été question jusqu'ici que de guerre et de pandémie, causes tantôt de hausse tantôt de baisse. En Occident, cela fait plusieurs décennies que l'inflation n'a pas atteint les niveaux qui sont les siens ces derniers temps. La dernière fois où cela était arrivé, c'était dans les années 1970, à la suite de deux chocs pétroliers. Aujourd'hui aussi, c'est par la hausse des prix de l'énergie que l'inflation s'est accrue. Ce serait pourtant une erreur de croire que les deux situations sont équivalentes. Contrairement à ce qui s'était passé à cette époque, la hausse de l'énergie ne procède pas aujourd'hui d'une décision des pays producteurs, mais de la volonté des pays occidentaux d'isoler la Russie à la fois sur la scène internationale et sur le marché mondial, alors même qu'ils dépendent d'elle dans une bonne mesure pour leurs approvisionnements en énergie. Leurs sanctions à son encontre ont eu pour premier effet la pénurie à leur niveau des produits énergétiques, ce qui à son tour s'est traduit par l'augmentation de leurs prix. Le mot clé en l'occurrence, ce n'est donc pas inflation, mais pénurie. Pénurie provoquée non pas par le fournisseur mais par ses clients.

M. H.

Algérie-France

La commission mémorielle travaillera sur «toutes les questions»

La commission algéro-française d'historiens, qui sera installée dans un proche avenir, travaillera sur «toutes les questions» liées à la mémoire, de la période coloniale à la guerre de Libération nationale, selon la «Déclaration d'Alger pour un partenariat renouvelé» ayant sanctionné la visite officielle du président français, Emmanuel Macron, en Algérie.

Par Lamia H.

L'Algérie et la France *«conviennent d'établir une commission conjointe d'historiens algériens et français, chargée de travailler sur l'ensemble de leurs archives de la période coloniale et de la guerre d'indépendance. Ce travail scientifique a vocation à aborder toutes les questions, y compris celles concernant l'ouverture et la restitution des archives, des biens et des restes mortuaires des résistants algériens, ainsi que celles des essais nucléaires et des disparus, dans le respect de toutes les mémoires. Ses travaux feront l'objet d'évaluations régulières sur une base semestrielle»*, a-t-on mentionné.Les deux parties conviennent de *«créer, en France et en Algérie, des lieux qui seront à la fois un espace muséal ainsi qu'un lieu de création, de dialogue et d'échange des jeunesses franco-algériennes. Ces lieux accueilleront des chercheurs, des artistes, et des jeunes de la France et de l'Algérie qui mèneront des projets en commun. Le travail sera renforcé sur l'entretien des cimetières européens et la valorisation de leur patrimoine funéraire exceptionnel»*.

Les deux parties estiment que *«le moment est venu de favoriser une lecture objective et de vérité d'un pan de leur histoire commune, tenant compte de l'ensemble de ses étapes afin d'appréhender l'avenir dans l'apaisement et le respect mutuel...*(...) *Elles entreprennent d'assurer une prise en charge intelligente et courageuse des problématiques liées à la mémoire dans l'objectif d'appréhender l'avenir commun avec sérénité et de répondre aux aspirations légitimes des jeunesses des deux pays»*, souligne ladite Déclaration.

Concernant le dialogue politique, les deux parties considèrent que *«le moment est venu d'évaluer les cadres existants de la coopération bilatérale et décident, à ce effet, de rehausser leurs concertations politiques traditionnelles par l'institution du Haut Conseil de coopération au niveau des chefs d'Etat pour approfondir et concevoir ensemble, dans un esprit de confiance et de respect mutuels, des réponses adaptées aux questions bilatérales, régionales et internationales d'intérêt commun»*.

Ph/D. R.

Ce Haut Conseil *«supervisera les activités des différents mécanismes de la coopération bilatérale et donnera les grandes orientations sur les principaux axes de coopération, sur les actions concrètes de partenariat et en évaluera la mise en œuvre»*. Pour ce faire, *«des visites ministérielles bilatérales dans tous les domaines concernés se tiendront à échéance régulière pour en assurer le suivi»*, relève la «Déclaration d'Alger», précisant que sur les questions de défense et de sécurité, les chefs d'Etat *«réuniront les responsables des deux pays sur le modèle de la réunion de Zéralda du 26 août 2022, chaque fois que nécessaire»*.

Cette instance se tiendra tous les deux ans, alternativement à Paris et à Alger *«selon les modalités à définir ultérieurement»*, a-t-on précisé. **L. H.**

Littoral de Chlef

Une destination touristique prometteuse

Le littoral de la wilaya de Chlef (200 km à l'ouest d'Alger), avec ses plages vierges et ses circuits touristiques attirant de nombreux vacanciers, ainsi que les projets d'investissement touristiques en cours de réalisation, promet de devenir une destination touristique de «*choix*», selon les responsables locaux du secteur.

S'étalant sur 129 km, le littoral de Chlef (2e le plus long au niveau national) compte 26 plages autorisées à la baignade et sept circuits touristiques (sur un total de 21 créés par la Direction locale du tourisme et de l'artisanat), faisant de lui une destination de choix pour les visiteurs de la wilaya, issus de tout le pays. L'enregistrement à ce jour, de plus de 3,5 millions de vacanciers sur les plages de Chlef, un chiffre appelé à la hausse, est une *«preuve de la relance du tourisme interne après une mise en veille due aux répercussions de la crise du coronavirus sur le secteur au cours des deux dernières années»*, a indiqué le directeur du tourisme, Rachid Bendouda. *«La wilaya de Chlef recèle des ressources naturelles et logistiques* (l'autoroute Est-Ouest, des routes en double voie et un aéroport international) *et des circuits touristiques, à même de faire de cette région une destination touristique prometteuse, notamment au vu des investissements en cours de réalisation»*, a-t-il ajouté. Aussi pour cette saison estivale, la Direction du tourisme prévoit de dépasser les 4 millions de vacanciers, au vu *«des efforts consentis pour augmenter la capacité d'accueil et améliorer la qualité des prestations, parallèlement aux activités et manifestations organisées et visant la promotion du patrimoine culturel et l'histoire de la région»*, a observé M. Bendouda.

Afin de faire face à la forte affluence des estivants, notamment sur le littoral de Chlef, les autorités locales s'emploient à relever ses capacités d'accueil limitées actuellement à 623 lits repartis sur cinq établissements hôteliers, en plus de l'adoption de la formule de l'hébergement chez l'habitant.

Dans cette démarche, la wilaya a réceptionné cette année un village de vacances «le Dattier» (commune de Sidi Abderrahmane), comptant 21 chalets d'une capacité globale de 126 lits et un camping à Sidi Quoffa, doté de 300 lits, a-t-on indiqué, soulignant qu'*«aucun établissement hôtelier n'est entré en service, depuis 2014, au niveau du littoral de la wilaya»*. Néanmoins, la Direction du tourisme mise sur la mise en service prochaine de plusieurs projets et zones d'expansion touristique. Il s'agit, notamment, du projet *«prometteur»* de l'Oued Tighza, dans la commune de Beni Haoua, dont l'entrée en exploitation se fera en trois phases, 100 chalets durant la saison estivale 2023, un hôtel quatre étoiles en 2024 et une ville flottante en 2025.

Création de sept circuits touristiques

Au titre des efforts de relance du tourisme interne, la Direction du tourisme et de l'artisanat de Chlef a procédé à la création de 21 circuits touristiques, dont 7 au niveau du littoral de la wilaya.
Ces circuits, à consulter sur le portail électronique du site web du ministère de tutelle, ont été conçus de façon à permettre aux visiteurs de la wilaya de voyager à travers son histoire et les civilisations qui s'y sont succédé, mais aussi de profiter de la beauté de sa nature, ses plages, ses montagnes et ses forêts. Il s'agit des circuits du Prince Charles et Diana, Mama Binette et de l'île de Tighzirt dans la commune de Beni Haoua, les circuits du phare de Sidi Merouane et de la vieille Casbah dans la commune de Ténès, le circuit de l'île Colombi dans la commune d'El Marsa et le circuit des plages traversant les 26 plages. Pour faire la promotion du tourisme interne, le président de l'association de tourisme et de sauvegarde du patrimoine de Chlef, Abdelkader Boudjeltia, a signalé l'organisation, en coordination avec l'association «Zahrat El Hayat», durant la saison estivale en cours, de la première édition du programme des ambassadeurs du tourisme et de la culture, sous le signe «Iktachif Biladek» (Découvres ton pays), au profit de citoyens de Tlemcen, Constantine, Alger, Tiaret et Tissemsilt.

Cette initiative a contribué à la découverte et à la promotion des ressources naturelles et touristiques de la côte de Chlef, a-t-il observé en se félicitant du *«bon écho»* de cette opération auprès des visiteurs de la wilaya. Aussi, de nombreux citoyens rencontrés dans les communes côtières de Beni Haoua et de Ténès, ont exprimé leur *«satisfaction»* à l'égard des conditions de leur séjour dans la région. En effet, de nombreuses plages de la wilaya abritent des soirées artistiques et diverses activités de loisirs, organisées à l'initiative du secteur de la Culture, outre des expositions artisanales fortement appréciées par les vacanciers et ayant constitué une occasion aux artisans pour commercialiser leurs produits. Ahmed Nouisser, un estivant originaire de Biskra, a appelé à la valorisation des ressources de la région et à remédier aux insuffisances en matière d'hébergement, par la réalisation davantage de structures hôtelières, tout en révisant à la baisse les prix des locations particulièrement pour la formule de l'hébergement chez l'habitant, fluctuant entre 5 000 et 7 000 DA/nuitée. Une autre vacancière, Mme Djamila Boutiche d'Alger, a appelé à mettre un terme aux parkings anarchiques dans certaines zones côtières, alors que d'autres estivants se sont plaints des embouteillages au niveau de la RN11, reliant la ville de Chlef au littoral, appelant à la relance du projet de dédoublement de la route *«afin de fluidifier le trafic»*. A noter l'introduction, pour la première fois, durant cette saison estivale, d'un groupe de guides touristiques, portant un teeshirt avec l'inscription «Sakssini» (A votre service), formés par la Direction du tourisme, avec pour mission d'orienter les visiteurs et de réaliser un sondage sur la qualité des prestations fournies et des insuffisances constatées, en vue de leur examen en coordination avec l'université et les secteurs concernés.

Amar Gh.

Déprimée par la Fed

La Bourse de Tokyo ouvre en forte baisse

■ *La Bourse de Tokyo démarrait hier en fort repli, lestée par la fermeté face à l'inflation américaine du président de la Fed, Jerome Powell, vendredi à la conférence de Jackson Hole (Etats-Unis).*

Par Salem K.

L'indice vedette Nikkei chutait de 2,39 % à 27 957,39 points vers 00h30 GMT et l'indice élargi Topix perdait 1,81 % à 1 943,75 points. M. Powell a douché les espoirs des marchés d'une baisse des taux de la Fed dès le début de l'année prochaine : revenir à la stabilité des prix «*prendra du temps*» et entraînera «*une longue période de croissance plus faible*», a-t-il notamment prévenu.

Malgré la légère décélération de l'inflation aux Etats-Unis en juillet, M. Powell a aussi répété que la Fed était prête à «*une autre forte hausse exceptionnelle des taux*» à sa prochaine réunion le 21 septembre, après déjà deux tours de vis consécutifs de 75 points de base à chaque fois.

Ces déclarations avaient déjà fait plier les Bourses occidentales vendredi, Wall Street en tête.

S'agissant des valeurs, le «*Wall Street Journal*», citant des sources proches du dossier, affirme que Panasonic (-1,77 % à 1 107 yens) envisage de construire pour 4 milliards de dollars une usine supplémentaire de batteries électriques aux Etats-Unis, plus précisément dans l'Oklahoma (centre).

Panasonic a déjà annoncé en juillet un projet d'usine similaire dans l'Etat voisin du Kansas, et il exploite depuis 2017 avec Tesla la première «Gigafactory» du constructeur américain de véhicules électriques dans le Nevada (ouest des Etats-Unis).

Du côté du pétrole, le marché y afférent évoluait en mini-repli : vers 00h15 GMT, le baril de WTI américain était proche de l'équilibre (-0,06 % à 93,00 dollars) tandis que le baril de Brent de la mer du Nord perdait 0,39 % à 100,60 dollars.

Sur le marché des changes, le yen faiblissait encore face au dollar, à raison d'un dollar pour 138,30 yens vers 00h30 GMT contre 137,64 yens vendredi à 21h00 GMT.

La monnaie japonaise baissait aussi par rapport à l'euro qui valait 137,43 yens contre 137,17 yens en fin de semaine dernière. Par ailleurs, l'euro s'échangeait pour 0,9936 dollar contre 0,9965 dollar vendredi à 21h00 GMT.

S. K.

La Banque mondiale alerte

D'ici à 2030, la demande en eau doit dépasser l'offre de 40 %

La Banque mondiale a alerté sur l'aggravation de la crise de l'eau, la demande sur cette ressource, de plus en plus rare, devant dépasser l'offre de 40 % d'ici à 2030, notamment sous l'effet du changement climatique. «*Les sécheresses, les inondations et les autres risques liés à l'eau gagnent en intensité, les eaux souterraines sont surexploitées et polluées, et les villes et les exploitations agricoles sont en butte à de graves pénuries d'eau. Ces phénomènes vont compromettre les acquis du développement et nécessiteront de nouveaux investissements dans des solutions de gestion de l'eau*», relève l'organisation internationale dans un article signé de son directeur mondial sur les bonnes pratiques en matière d'eau, Saroj Kumar Jha. Tout en prévenant que les populations pauvres et vulnérables seront touchées de manière disproportionnée, ce qui entraînera des inégalités croissantes, M. Jha a rappelé que la nécessité d'une gestion «*efficace et collaborative de l'eau ne fera que s'amplifier à mesure que les effets du changement climatique exercent une pression grandissante sur les ressources mondiales*».

Afin d'assurer la sécurité hydrique pour tous, il faut mettre en place des «mesures radicales et investir à tous les niveaux», a-t-il indiqué dans cet article à l'occasion de la Semaine mondiale de l'eau qui se tient cette année du 23 août au 1er septembre à Stockholm, en Suède.

«*L'eau est un bien public sous-évalué et sous-estimé, souvent mal géré et en mal d'investissements plus judicieux. La valeur que nous lui accordons se reflète dans les politiques de gestion de l'eau des gouvernements*», a souligné le responsable de l'institution internationale basée à Washington.

Et de noter qu'une «*gouvernance et des réformes budgétaires bien conçues, ainsi que des institutions autonomes et responsables, sont essentielles pour améliorer la gestion des ressources hydriques*». Une bonne gouvernance passe aussi, indique-t-on, par une gestion équitable et inclusive des ressources pour parer aux conflits, particulièrement pour ce qui est des eaux transfrontalières, et pour réaliser les Objectifs de développement durable, non seulement en ce qui concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous, mais aussi plus généralement pour la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire. «*Sachant que 2 milliards de personnes dans le monde sont encore privées d'eau potable et que 3,6 milliards ne disposent pas d'installations d'assainissement, il est urgent de prendre de nouvelles mesures pour relever le défi mondial de l'eau*», a rappelé M. Jha qui souligne que 150 milliards de dollars seraient nécessaires chaque année pour garantir l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement dans le monde.

Farid L.

Chine

Les groupes pétroliers affichent des bénéfices records au 1er semestre

Les groupes chinois du pétrole, Sinopec, PetroChina et Cnooc, ont dégagé au premier semestre des bénéfices en forte hausse. Le groupe public Sinopec, premier raffineur d'Asie, a annoncé un bénéfice net de 43,53 milliards de yuans (6,37 milliards d'euros) entre janvier et juin, en hausse de 10,4 % sur un an. L'entreprise a pourtant vu sur cette période ses ventes de produits pétroliers raffinés reculer de 9,8 % sur un an, en raison de la pandémie de Covid-19 et des confinements en Chine qui ont pesé sur la demande.

De son côté, PetroChina, entité cotée du groupe pétrolier public CNPC, a réalisé au premier semestre un bénéfice net de 82,39 milliards de yuans (12,05 milliards d'euros), en hausse de 55,3 % sur un an.Selon l'agence Bloomberg, il s'agit d'une performance semestrielle historique pour le premier producteur de brut chinois.

L'an dernier à la même période, PetroChina avait engrangé 53 milliards de yuans de bénéfices. Au premier semestre, certains «*facteurs géopolitiques comme la crise ukrainienne ont entraîné une augmentation significative du prix moyen du pétrole au niveau mondial*», a souligné l'entreprise lors de l'annonce de ses résultats jeudi.

Pour sa part, China National Offshore Oil Corp (Cnooc), plus gros producteur chinois de gaz et de pétrole en mer, a plus que doublé son bénéfice net au premier semestre.

Il s'est élevé à 71,89 milliards de yuans (10,50 milliards d'euros), contre 33,3 milliards de yuans un an plus tôt. Le groupe a toutefois mis en garde contre un «*environnement externe* (qui) *restera complexe et changeant au deuxième semestre*».

N. T.

France

Forte hausse des pertes d'emploi chez les entrepreneurs

Le nombre d'entrepreneurs en France ayant perdu leur emploi a augmenté de près de 30 % sur un an au premier semestre 2022 pour atteindre 18 519, selon des données publiées dimanche. Les patrons de l'hôtellerie, de la restauration et des débits de boisson (+60,8 %) sont particulièrement touchés par cette hausse qui varie fortement d'une région à l'autre, d'après les chiffres compilés par le cabinet Altarès auprès des tribunaux de commerce pour l'association patronale GSC. Cette dernière incite les entrepreneurs à s'assurer contre le risque de perte d'emploi auprès d'assureurs privés, les chefs d'entreprise n'étant pas indemnisés par Pôle Emploi à la différence des salariés.

L'augmentation atteint 63,4 % sur un an dans les Hauts-de-France, et 43,5 % en Bourgogne-Franche-Comté, contre seulement 10,2 % en Ile-de-France. Les pertes d'emploi des chefs d'entreprise concernent dans 88 % des cas des patrons de très petites entreprises (TPE) réalisant moins de 500 000 euros de chiffre d'affaires. Pour les trois-quarts d'entre eux, ils sont à la tête de structures de moins de trois salariés, sachant que les micro-entreprises (auto-entrepreneurs) ne sont pas pris en compte par l'étude. Les chefs d'entreprises de plus de 20 salariés continuent eux à voir leurs pertes d'emploi baisser, de 13 % pour les structures comprises entre 20 et 49 salariés et de 16,3 % pour celles de plus de 50 salariés. L'évolution des pertes d'emploi des patrons suit de près celle des défaillances d'entreprises, qui ont commencé à augmenter cette année après avoir baissé de près de 50 % en 2020 et 2021, en raison des mesures protectrices pour la trésorerie des entreprises mises en place durant la crise du Covid-19. «*La crise n'est pas derrière nous, elle est devant nous*», a déclaré à l'AFP le président de l'association GSC, Anthony Streicher, qui n'exclut pas que le niveau de 50 000 à 60 000 chefs d'entreprise perdant leur emploi chaque année avant la crise sanitaire soit dépassé. L'âge médian des chefs d'entreprises qui perdent leur emploi est de 46,7 ans.

R. E.

Constantine

Raccordement de 17 structures du secteur de l'Education en gaz naturel

■ *Dix-sept structures du secteur de l'Education, réparties à travers différentes communes couvertes par la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de la circonscription administrative Ali-Mendjeli (Constantine), ont été raccordées au réseau de gaz naturel en prévision de la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris auprès de son directeur, Abdellatif Belahrache.*

Par Salem B.

Il s'agit, a détaillé dans une déclaration le même responsable, de neuf écoles primaires, d'un collège d'enseignement moyen (CEM) et d'un établissement d'enseignement secondaire, implantés dans les communes d'Ain Smara, El Khroub et Ain Abid, soulignant que la réalisation de ces projets a nécessité une enveloppe financière estimée à sept millions DA. La rentrée scolaire 2022-2023, a-t-il ajouté, sera également marquée par l'alimentation en cette énergie vitale de six cantines scolaires dont cinq implantées dans divers sites urbains de la commune d'El Khroub, à l'instar de la cité 1600 logements et de l'unité de voisinage (UV) 9 de la ville Ali-Mendjeli et une autre à la commune d'Ain Smara. La réalisation de ces opérations qui visent l'amélioration des conditions de restauration au profit des élèves des régions concernées, notamment ceux des zones situées loin des centres des communes, a nécessité un financement estimé à 562 000 DA, a poursuivi M. Belahrache.

Les efforts déployés par les services de cette direction en matière d'approvisionnement en énergie gazière, notamment les grandes régions d'habitation à forte croissance démographique dont la cité 4000 logements publics locatifs (LPL) de la commune d'Ain Abid et la zone d'extension Ouest à Ali Mendjeli, auront pour objectif d'assurer une meilleure scolarisation des élèves, en particulier durant la période hivernale, a encore ajouté la même source. Pour rappel, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de la circonscription administrative Ali-Mendjeli couvre les communes d'Ouled Rahmoune, Ain Smara, Ain Abid, El Khroub et d'Ibn Badis. Il est à signaler que les mesures prises par la même direction parallèlement à cette nouvelle rentrée scolaire, portent, d'autre part, sur la programmation et la présentation des cours pédagogiques autour des méthodes d'utilisation optimale du gaz naturel, en prévision de la saison hivernale, et ce, à destination des élèves et du personnel administratif des établissements scolaires.

S. B.

Oran

Lancement des travaux pour consolider une artère du village de Kristel

Les travaux visant à traiter l'affaissement d'une artère du village de Kristel, relevant de la commune de Gdyel (Oran), ont été lancés dimanche, a-t-on appris du président de cette Assemblée communale, Assas Benyoucef. La commune de Gdyel a bénéficié d'une enveloppe financière de 10 millions DA, dégagée du budget de la wilaya, pour mener à bien cette opération touchant le site et la route menant à la plage de Sidi Moussa. Ce problème, enregistré le printemps dernier, a été traité provisoirement avec les moyens propres de l'APC, a-t-on indiqué de même source. Le P/APC a ajouté que cette opération vise à poser un plancher en béton armé pour renforcer et consolider le site. La commission technique compétente de la wilaya d'Oran, composée de plusieurs secteurs dont les Travaux publics, la Construction, l'Urbanisme et le Bâtiment, la Poste et télécommunications, a procédé, jeudi dernier, à l'installation de l'entreprise réalisatrice des travaux. Un délai d'un mois a été fixé pour achever et livrer le projet.

R. R.

Mostaganem

Seize écoles primaires seront équipées en moyens numériques

La wilaya de Mostaganem équipera seize écoles primaires en moyens adéquats dans le cadre du programme de l'école numérique, au titre de la saison scolaire 2022-2023, a-t-on appris des services de cette collectivité locale. Un communiqué de la cellule d'information et de communication souligne que le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia, a tenu récemment une réunion de l'exécutif consacrée à l'évaluation des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire, indiquant que des écoles primaires seront dotées d'équipements dans le cadre du programme national de transition vers l'école numérique.Dans ce cadre, seize écoles primaires seront dotées de ce matériel spécifique, constitué de tableaux numériques interactifs (TNI) et de tablettes électroniques dotées d'applications adaptées aux programmes scolaires au profit des élèves concernés par cette opération-pilote, a-t-on ajouté de même source. Ce programme vise à alléger le cartable scolaire, améliorer le volet pédagogique et éducatif des enseignants et le niveau d'apprentissage scolaire ainsi que le rendement éducatif des élèves. L'opération sera généralisée de manière progressive les saisons scolaires prochaines, a-t-on indiqué. Selon les services de la wilaya, cette rencontre a été mise à profit par l'assistance pour débattre des insuffisances et des solutions proposées pour régler les problèmes, comme il a été abordé la question des cantines scolaires et la chaufferie, en plus des opérations de solidarité, de distribution et d'achat de manuels scolaires.

Dans ce contexte, il a été procédé, dans la wilaya de Mostaganem, à l'ouverture de points de vente de livres scolaires au niveau des établissements éducatifs, en plus de vingt-sept autres points de vente à l'extérieur, a ajouté la même source. Près de 70 000 élèves ont bénéficié, cette saison, d'une prime de scolarité pour laquelle une enveloppe financière de 350 millions DA a été consacrée, outre une opération de solidarité liée aux trousseaux scolaires qui seront distribués aux élèves concernés, le premier jour de la rentrée scolaire. En ce qui concerne l'encadrement pédagogique, il a été procédé, au titre de la nouvelle saison scolaire, la titularisation de 1 022 encadreurs de l'éducation, au niveau des écoles primaires.

A. Y.

Blida

Une enveloppe de 23 millions de DA au profit de clubs sportifs

Une enveloppe globale de 23 millions de DA a été dégagée sur budget de wilaya de Blida pour la couverture des frais d'adhésion des différentes équipes et clubs locaux aux ligues sportives, a-t-on appris auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS). La décision d'accorder une subvention pour la couverture des frais d'adhésion a été prise par le wali, Kamel Nouisser, à la veille de l'ouverture de la saison sportive 2022/2023, dans l'objectif d'alléger les charges des clubs et équipes sportives, a indiqué, à l'APS, le DJS, Saad Zougari.

Cette démarche vise à aider les bénéficiaires de cette subvention qui seront ainsi soulagés de ces frais et à réaliser de bons résultats sportifs, a-t-il observé.

L'équipe de football «Amel Larbaa», évoluant en première Ligue professionnelle algérienne de football, fait partie des bénéficiaires de cette décision. Une subvention de six millions de DA lui a été allouée, a signalé le même responsable. En outre, l'équipe du Widad olympique de Boufarik, évoluant en Ligue nationale amateurs, quatre autres clubs évoluant en Ligue interrégionale et 12 équipes en division régionale, sont également concernés, a ajouté M. Zougari. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la prise en charge, par le wali, des préoccupations exprimées par les équipes sportives ayant obtenu des résultats satisfaisants lors de la saison sportive écoulée. A noter que le wali de Blida avait exprimé, lors d'une cérémonie organisée en l'honneur du club du Widad de Boufarik de basket-ball, pour avoir remporté la Coupe de la fédération de basket-ball lors de la saison 2021/2022, sa disponibilité à accompagner financièrement et moralement le Widad dans son parcours sportif, d'autant plus que le club prendra part au Championnat arabe de basket-ball, prévu prochainement au Koweït. M. Nouisser s'était aussi engagé à aider toutes les équipes sportives qui œuvrent à honorer la wilaya dans différentes compétitions nationales et internationales.

L. O.

Mostaganem

L'aménagement de l'oued Ain Sefra prend fin

■ *A Mostaganem, le projet de l'aménagement de l'oued Ain Sefra est venu au moment où ce cours d'eau, qui traverse la ville sur une distance de quatre kilomètres, posait des problèmes d'environnement.*

Par Lotfi Abdelmadjid

Des désagréments dus aux rejets des eaux usées qui se déversaient sur son lit, souvent à proximité des habitations. Ses berges posaient aussi des problèmes d'insalubrité car la végétation sauvage envahissait son parcours jusqu'à l'embouchure sise à l'entrée du port commercial. Vers les débuts des années 2000, des associations, à leur tête l'Association du Renouveau de Mostaganem, avaient alerté les pouvoirs publics sur la nécessité de porter une réflexion sur les aspects embarrassants de l'environnement par la réhabilitation de l'oued. En effet, le long de son parcours, plus particulièrement sur certains points, la rivière engendrait des dangers et des incommodités sécuritaires. En 2017, une enveloppe de 1,6 milliard DA a été dégagée pour l'inscription du projet et sa mise en exécution. Les actions inscrites dans ce cadre étaient l'aménagement du cours de l'oued, son curage, l'embellissement de ses berges ainsi que plusieurs infrastructures de loisirs, sportives et culturelles. Les travaux portaient également sur la réalisation d'un réseau d'assainissement le long de l'oued à partir de Sidi Othmane vers l'embouchure, pouvant collecter 150 000 m^3 /jour et éliminer 12 arrivées d'eaux usées. Avec, à la clé, la réalisation d'ouvrages d'art pour permettre de connecter le centre-ville au faubourg de Tigditt. La réalisation de ce projet a malheureusement connu des interruptions pour des raisons multiples. Aujourd'hui, le projet voit le bout du tunnel. Lors de notre entrevue la matinée du dimanche 28 août avec Abdelkader Bouziane, directeur de wilaya des ressources en eau, on a appris que le projet tire à sa fin. Selon lui, toutes les phases de l'aménagement seront très bientôt achevées. La partie nord, qui va vers le port, a vu l'achèvement de l'ouvrage d'art au niveau de Souika Tahataniya. Il a assuré que les travaux de confortement, de calibrage et de protection des berges sont également terminés. Le directeur a jouté que le pont reliant Hai Lotfi et El Houria est finalisé et bientôt exploité.

La voirie sur la partie nord, allant du port vers le pont de Hamman Sbaa, est carrossable et va permettre de soulager la RN11 du dense trafic automobile surtout en été, a souligné M. Bouziane. Selon lui, des efforts intenses ont été entrepris et grâce au soutien du wali le projet arrive à sa fin et sera d'une utilité capitale pour le développement du chef-lieu.

Suite à cela, l'image désagréable que nous avions de l'oued Ain Sefra va désormais changer en une rivière propre et des berges aménagées. Ce projet, resté en souffrance sur sa partie nord surtout et qui a fait couler beaucoup d'encre, voit le bout du tunnel. Ain Sefra s'ajoutera aux multiples atouts touristiques confortant la Mostaganem destination.

L. A.

En prélude de la COP27

Libreville accueille la «Semaine africaine» du climat

La capitale gabonaise, Libreville, accueille une concertation des sociétés civiles africaines et des dirigeants pour peaufiner la position des Etats africains avant la COP27 prévue en Egypte en novembre prochain. Les travaux de cette Semaine africaine du climat 2022 (ACW) se poursuivront jusqu'au 1er septembre. L'édition 2021 de la Semaine africaine du climat, en Ouganda, avait rassemblé 4 500 participants, notamment des représentants des gouvernements, des chefs d'entreprises et des membres de la société civile. L'ONU Climat avec les partenaires mondiaux comme le Programme des Nations unies pour le développement, le Programme des Nations unies pour l'environnement et le Groupe Banque mondiale participent également à l'organisation, aux côtés de la Banque africaine de développement et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. «*L'événement est conçu pour créer une dynamique avant la pré-COP27 qui se tiendra en République démocratique du Congo* (RDC) *et la COP27 en Egypte*», indique le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) dans un communiqué. Ce cadre qui rassemblera des gouvernements, du secteur privé, des villes, des communautés autochtones, des jeunes et la société civile, permettra d'évoquer le «*renforcement de la résilience face aux risques climatiques, l'accélération de la transition vers une économie à faible taux d'émission et le renforcement des partenariats pour résoudre les problèmes urgents*», d'après la même source. Le choix du Gabon pour ces assises ne relève pas du hasard : le pays de moins de 10 millions d'habitants est situé en plein cœur de la forêt tropicale d'Afrique centrale, appelée «*le deuxième poumon de la terre*», après l'Amazonie. Le Gabon était, en juin 2021, le premier pays africain à être rétribué par des fonds internationaux pour sa contribution à l'absorption du CO2 dans le monde grâce à ses programmes de préservation de sa forêt, dont sont recouverts 90 % de son territoire. Libreville plaide pour l'instauration dans le monde de «crédits biodiversité» sur le modèle des crédits carbone. Faible pollueur, le continent africain est la première victime du réchauffement climatique et demande à l'occasion de toutes les conférences climatiques aux grands pollueurs (pays fortement industrialisés) de compenser la préservation de la biodiversité africaine par des financements.

Samy Y.

Selon une étude

La déforestation au Brésil s'est accélérée au cours des quatre dernières décennies

Un tiers de la végétation indigène que le Brésil a perdue depuis l'an 1500 s'est produite au cours des 37 dernières années pour servir l'expansion des champs agricoles et des pâturages pour le bétail, selon une étude publiée vendredi par l'association Mapbiomas. Depuis que les Portugais ont débarqué au Brésil jusqu'en 1985, le géant sud-américain avait perdu 24 % de sa végétation indigène, mais entre 1985 et 2021, 13,1 % de dégâts supplémentaires se sont produits, en raison d'altérations «*très intenses*» causées par l'Homme. Les données correspondent à l'analyse d'images satellites de l'ensemble du territoire brésilien entre 1985 et 2021, une cartographie sur l'occupation et l'utilisation du sol réalisée annuellement par Mapbiomas, une initiative coordonnée par plusieurs ONG, universités et entreprises technologiques. Selon l'étude, la superficie occupée par l'agriculture et l'élevage est passée de 21 % à 31 % du pays au cours des 37 dernières années. «*Bien que 72 % de la superficie d'expansion agricole se trouvaient dans des terres déjà destinées à l'exploitation, 28 % sont utilisés pour les cultures temporaires basées sur la déforestation et à la conversion directe de la végétation indigène*», a déclaré Laerte Ferreira, coordinateur de l'équipe de cartographie des pâturages Mapbiomas. Une autre tendance observée est la réduction de la surface de l'eau. Au cours des trente dernières années (1991 à 2021), il y a eu une perte de 17,1 % de cette ressource, un phénomène qui touche principalement le Pantanal, la plus grande zone humide du monde et qui est partagée par le Brésil, le Paraguay et la Bolivie. L'étude souligne que bien que 66 % du territoire brésilien soient actuellement couverts de végétation indigène, cela ne signifie pas que ces zones sont entièrement préservées. Selon MapBiomas, au moins 8,2 % de toute la végétation indigène existante est de la végétation secondaire, c'est-à-dire qu'elle correspond à des zones qui sont au sud du pays.

Lyes B.

Pollution de l'Oder

Environ 300 tonnes de poissons morts

Près de 300 tonnes de poissons morts ont été extraits de l'Oder, fleuve séparant l'Allemagne et la Pologne, victime cet été d'un désastre environnemental qui pourrait être lié à une mini-algue toxique, a indiqué le gouvernement allemand. «*L'Oder est actuellement le théâtre d'une catastrophe environnementale qui endommagera pour longtemps ce précieux écosystème*», a déploré la ministre allemande de l'Environnement, Steffi Lemke, dans une déclaration à la presse. Parmi ces 300 tonnes, environ 100 ont été prélevées côté allemand, dans la région du Brandebourg. Les poissons morts sont incinérés dans des usines spécialisées.

Les autorités jugent qu'une micro-algue toxique, «*prymnesium parvum*», pourrait être à l'origine du désastre. La micro-algue incriminée, appelée aussi «*algue dorée*», est fréquente dans les estuaires et se développe normalement dans les eaux saumâtres à la teneur en sel moindre que la mer.

Ces dernières années, l'Oder était connu pour être un fleuve relativement propre, avec environ 40 espèces de poissons y vivant.

F. H.

Attaque jihadiste en Suisse

Au procès, l'accusée n'a exprimé aucun remords

■ *La jeune femme, accusée d'avoir tenté d'égorger deux femmes dans un grand magasin en 2020 en Suisse en scandant son dévouement à l'État islamique, n'a exprimé, hier, aucun remords à l'ouverture de son procès.*

Par Mourad M.

«*Si je pouvais revenir en arrière, je le ferais mieux... avec des complices*», a déclaré la jeune femme, 29 ans, devant le tribunal pénal fédéral à Bellinzone (sud).

Elle a assuré avoir «*programmé une attaque depuis des mois, des années, pour faire quelque chose pour l'État islamique*» et montrer qu'elle était aussi «*capable de mener un acte terroriste*».

Le 24 novembre 2020, elle avait tenté d'égorger deux femmes dans un grand magasin de Lugano, région italophone suisse, après avoir acheté un couteau sur place. L'une des deux victimes, qui assiste au procès, avait été grièvement blessée au cou. La deuxième, blessée à la main, avait réussi à maîtriser l'assaillante avec d'autres personnes.

Lors de la projection d'une photo de blessure au cou, l'accusée, de père suisse et mère serbe, est restée calme. «*Ce n'est pas allé aussi profondément que ce que je pensais*», a-t-elle observé, puis répétant : «*Cela ne me fait aucun effet*».

Vêtue de noir, comme le stipule le règlement du tribunal, elle portait une longue tunique, des collants et des ballerines, ainsi que, au début de l'audience, un masque sanitaire (noir également) et une capuche lui couvrant la tête et qu'elle a accepté d'enlever.

«*Je suis musulmane*», a-t-elle dit, un léger sourire sur le visage, pour justifier sa volonté de garder la capuche, avant de se plier après quelques minutes de discussion aux règles du tribunal.

Selon l'acte d'accusation du Ministère public de la Confédération (MPC, procureur général), la jeune femme, dont le tribunal ne souhaite pas que le nom soit publié, a agi «*intentionnellement*» et «*sans aucun scrupule*».

Lors de l'attaque, elle a crié à plusieurs reprises «*Allahou Akbar*» et «*Je vengerai le Prophète Mohamed*», et déclaré : «*Je suis ici pour l'EI*», en référence au groupe jihadiste État islamique.

Hier, la jeune femme, aux longs cheveux noirs, a raconté ses crises d'épilepsie durant l'enfance suivie d'une adolescence marquée par l'anorexie, et des stages de coiffure ou de vendeuse. Très à l'aise pendant son interrogatoire, elle a longuement répondu aux questions de la cour, interrompant parfois ses réponses d'une sorte de rire nerveux.

En rapport avec des psychologues et psychiatres depuis son enfance, elle a indiqué être toujours suivie actuellement en prison, où elle prend un traitement

qui ne lui plaît pas et qui la rend «*nerveuse*».Elle a expliqué être tombée enceinte à 17 ans de son futur mari, d'origine afghane, qu'elle a épousé à 19 ans et dont elle a fini par divorcer l'an dernier.

«*Cela a bien commencé, puis les choses sont allées mal*», a-t-elle dit, en expliquant que son mari ne voulait pas qu'elle étudie, ni qu'elle avorte.

Ne souhaitant pas s'occuper de l'enfant à naître, elle l'a confié à ses parents, qui l'ont adopté.

Elle est jugée pour «*tentatives répétées d'assassinat*» et violation de l'article de la loi fédérale interdisant les groupes jihadistes Al-Qaïda et État islamique. Elle est en particulier accusée d'avoir voulu commettre un «*acte terroriste*» au nom de l'EI.

Elle doit également répondre de l'accusation d'«*exercice illicite répété de la prostitution*» entre 2017 et 2020.

La défense a assuré qu'elle s'appuierait sur son état mental pour réfuter le motif «*terroriste*» et plaider une tentative d'homicide. Des experts doivent être entendus cette semaine.

Elle était déjà connue des services de police avant l'attaque, car avait elle tenté de rejoindre un combattant jihadiste en Syrie, dont elle était tombée amoureuse sur les réseaux en 2017. Elle avait été arrêtée à la frontière turco-syrienne et renvoyée en Suisse puis placée dans une institution psychiatrique.

L'audience doit durer jusqu'à jeudi, et le jugement est attendu le 19 septembre.

M. M.

Commentaire

Agressivité

Par Fouzia Mahmoudi

Durant les quarante années où Jean-Marie Le Pen a présidé le Front National, aujourd'hui devenu le Rassemblement National, son parti n'a pas souvent eu l'occasion de participer concrètement à la vie politique de la France, le FN réussissant rarement à obtenir des sièges à l'Assemblée Nationale. Hormis en 1986, où François Mitterrand avait choisi, pour contrer la droite, d'adopter le scrutin proportionnel lors des élections législatives permettant ainsi aux frontistes de remporter 35 sièges, c'est surtout sur les plateaux télés que Jean-Marie Le Pen menait ses combats. Aujourd'hui, avec 89 députés, la percée du RN au Parlement, a ragaillardi le «*menhir*» qui a toutefois déploré dans Le Journal du dimanche «*une certaine absence médiatique des députés RN*», les appelant à «*réagir*» en étant «*agressifs à l'égard du pouvoir*». «*Il y a une certaine absence médiatique du RN. Est-elle volontaire ? Ce n'est pas sûr*», a déclaré le cofondateur du FN, âgé de 94 ans. S'agaçant que «*lorsqu'on fait référence à la droite, on entend parler en permanence des Républicains, mais jamais du RN*», qui dispose pourtant d'un nombre record de 89 députés, Jean-Marie Le Pen a estimé qu'«*en politique, il ne suffit pas d'exister, il faut le faire savoir*». «*Je les trouve silencieux. Ils doivent réagir*», a-t-il dit. Interrogé sur la stratégie du RN d'entretenir une «*position raisonnable*» à l'Assemblée, Jean-Marie Le Pen a demandé aux troupes «*d'être agressives à l'égard du pouvoir*». Emmanuel Macron «*va devoir faire face à une série de difficultés importantes au cours du second quinquennat. Et c'est là qu'une formation d'opposition comme le RN peut apparaître comme une alternative*», a-t-il fait valoir, rappelant que «*le but de l'action politique, c'est l'exercice du pouvoir*». «*Les cadres qui ont émergé à l'occasion de ces législatives doivent s'y préparer. Quatre-vingt-neuf députés à l'Assemblée nationale, ce n'est pas encore le pouvoir, mais presque*», a-t-il souligné. Alors qu'a commencé la campagne pour la succession de sa fille Marine Le Pen à la tête du parti, Jean-Marie Le Pen a indiqué qu'il ne prendrait pas position entre les deux candidats, l'eurodéputé Jordan Bardella, et le maire de Perpignan Louis Aliot. «*Je ne soutiendrai personne. Les adhérents choisiront. Je n'ai pas de préférence*», a-t-il insisté. Habitué aux empoignades et à se faire traîner devant les tribunaux, Jean-Marie Le Pen semble avoir du mal à s'identifier à la nouvelle génération de cadres et d'élus RN au comportement et à l'allure très policés tranchant avec ceux de sa génération qui faisait parler du FN grâce à leurs esclandres, dérapages et scandales en tous genres. Reste que c'est peut-être bien là justement la recette du succès des successeurs de Jean-Marie Le Pen, des représentants politiques qui ressemblent à ceux des autres partis et qui évitent de donner le flanc aux critiques et attaques de leurs adversaires politiques et idéologiques.

F. M.

Irak

Le leader chiite Moqtada Sadr annonce son «retrait définitif» de la politique

Le leader chiite Moqtada Sadr, autant versatile qu'influent, a annoncé hier son «*retrait définitif de la politique*», à l'heure où l'Irak est plongé dans une grave crise depuis les élections législatives d'octobre 2021.

«*J'avais décidé de ne pas m'immiscer dans les affaires politiques. J'annonce donc maintenant mon retrait définitif de la politique*», a écrit Moqtada Sadr sur Twitter.

Il a également annoncé la fermeture des institutions liées à son nom et à sa famille, «*à l'exception du Mausolée sacré* (de son père Mohammed Sadr mort en 1999, ndlr), *du Musée d'honneur et de l'Autorité du patrimoine Al-Sadr*».

Le leader chiite, reconnaissable à son turban noir de «sayyed» (descendant du Prophète Mohamed), est l'un des poids lourds de la politique irakienne qui peuvent envenimer la crise ou sortir le pays de l'ornière dans laquelle il est embourbé depuis les élections législatives d'octobre 2021. L'Irak n'a toujours pas de nouveau Premier ministre, ni de nouveau gouvernement, les forces chiites, dont celle de Moqtada Sadr, n'arrivant pas à se mettre d'accord sur leur mode de désignation. Son Courant était arrivé premier aux législatives avec 73 sièges (sur 329). Mais, incapable de former une majorité dans l'hémicycle, Moqtada Sadr avait fait démissionner ses députés en juin. Depuis des semaines, il réclamait la dissolution du Parlement et de nouvelles législatives anticipées pour tenter de dénouer la crise. Plus généralement, il exige la «*réforme*» de fond en comble du système politique irakien et la fin de la «*corruption*». Et dans le bras de fer qui l'oppose à ses adversaires chiites du Cadre de coordination, alliance de factions pro-Iran, Moqtada Sadr a encore fait monter les enchères depuis fin juillet. Ses partisans occupent les abords du Parlement irakien à Baghdad depuis près d'un mois et, la semaine dernière, ils ont brièvement bloqué l'accès à la plus haute instance judiciaire du pays.

Samedi, Moqtada Sadr avait également proposé que «*tous les partis en place depuis la chute de Saddam Hussein en 2003 – dont le sien – renoncent aux postes gouvernementaux qu'ils détiennent pour permettre de résoudre la crise politique*». Il avait alors donné «*72 heures*» aux parties impliquées, faute de quoi «*il n'y aurait pas de place pour les réformes*».

Les prises de bec entre le camp sadriste et le Cadre de coordination n'ont pour l'heure pas dégénéré en affrontements armés, mais le Hachd al-Chaabi, d'anciens paramilitaires pro-Iran intégrés aux forces irakiennes, s'est dit prêt à «*défendre les institutions étatiques*».

Moqtada Sadr, né en 1974, n'a jamais lui-même gouverné depuis la chute de Saddam Hussein. Mais depuis son fief du quartier de Hanana dans la ville sainte de Najaf (centre), son aura religieuse et politique porte dans une partie de la communauté chiite, majoritaire en Irak.

Moqtada Sadr a connu une ascension fulgurante après l'invasion de l'Irak emmenée par les États-Unis en mars 2003, notamment en créant l'Armée du Mehdi, une milice «*résistante*» face à l'occupant.

Dans son communiqué publié hier, il ne fait d'ailleurs ni allusion à l'Armée du Mehdi ni aux Brigades de la paix, autre groupe armé à ses ordres, créé en 2014 après que la ville de Mossoul soit tombée aux mains des jihadistes du groupe État islamique (EI).

France

Atal et Nice perdent, Belaïli et Brest humiliés

La 4e journée de Ligue 1 Uber Eats s'est disputée dimanche après-midi. L'OGC Nice recevait l'Olympique de Marseille, tandis que le Stade Brestois accueillait le MHSC. Drôle de dimanche pour les Algériens du championnat de France. L'OGC Nice, fort de son armada de Verts (Delort était titulaire, Brahimi et Atal remplaçants, Boudaoui blessé), recevait l'Olympique de Marseille devant son public et avec l'envie d'oublier les incidents de la saison passée. S'il n'y a pas eu de débordement, Nice a été balayé dès la première période par un OM en feu. Les entrées de Brahimi (à la mi-temps) et d'Atal (à la 58') n'auront rien changé à la lourde défaite subie par les Aiglons (0-3), qui ne comptent que deux points après quatre rencontres de championnat. La donne est encore pire pour le Stade Brestois. Alors que Belkebla et Belaïli débutaient et que Slimani prenait, pour la première fois, place sur le banc breton, une tornade montpelliéraine a littéralement écrasé la première période qui s'est terminée sur le score sans appel de 0-5 pour le MHSC. L'entrée à la mi-temps de Super Slim n'aura rien changé à la donne et le carton rouge de Lees Melou à la 50' facilitera encore plus la tâche à Montpellier, qui l'emportera finalement sur un score historique (0-7). Brest est 14e.

Championnat d'Algérie d'échecs/ Jeu rapide et blitz à Miliana

Nassr Rania et Benkhoucha Samy sacrés

Les échéphiles Nassr Rania (NB Mohammadia dames) et Benkhoucha Samy de l'OMSE Bologhine d'Alger messieurs ont remporté le championnat d'Algérie des échecs jeu rapide et blitz, clôturé samedi soir à Miliana, après deux jours de compétition. Chez les dames, la domination des sociétaires du club NB Mohammadia (Alger) a été plus nette puisque les sœurs Nassr se sont emparées des trois premières places du podium, respectivement par Nassr Rania avec 8 points devant Nassr Ryma avec 7,5 points et Nassr Manel (7 points). Chez les messieurs, Benkhoucha Djamel de l'OSME Bologhine d'Alger a remporté huit points sur 9 rondes devant Amran Abdellah de l'ES Tizi Ouzou avec 7,5 points, alors que Hallal Tarik du Sporting Hai Es-Seddikia d'Oran a complété le podium avec 7 points. En blitz à cadence ultra-rapide, Nassr Manel du NB Mohammadia en dames et Benkiar Djamel du club Roi d'or de Médea se sont adjugés la 1re place. Cette phase finale, disputée selon le système suisse en neuf rondes à la cadence de 15 minutes au finish avec ajout de dix secondes par coup joué, a été jugée d'un niveau technique «*très appréciable*» par le directeur de la compétition, l'arbitre international Tabti Merouane. Cette compétition, organisée par le club Zucchabar de Miliana en collaboration avec la Ligue de wilaya d'Ain Defla et la Fédération algérienne des échecs, a regroupé 93 échéphiles dont 19 dames issues de 15 ligues de wilayas du pays. Une cérémonie de remise des trophées et de cadeaux a clôturé ce rendez-vous sportif, en présence des membres de la Fédération algérienne des échecs et de représentants de la Direction de la jeunesse et des sports d'Ain Defla.

Coupe d'Algérie interclubs de voile de la série Optimist

Neuf clubs engagés à Alger-Plage

Neuf clubs seront engagés dans l'édition 2022 de la Coupe d'Algérie interclubs de la série Optimist, prévue les 29-30 août courant, à l'Ecole nationale d'Alger-Plage, a-t-on appris, dimanche, auprès de la fédération (FAV). Il s'agit du CN Tipasa, CN Cherchel, Sporting, JS Marsa, Amel Nautique Alger-Plage, A. Alger-Plage, Blue Planet, EVSN Skikda et JS Bordj El Bahri, a-t-on encore détaillé de même source. Les jeunes internationaux algériens qui prendront part à cette compétition profiteront de l'occasion pour poursuivre leur préparation en vue des prochains Championnats d'Afrique de la spécialité, prévus du 24 septembre au premier octobre, à Cape-Town, en Afrique du Sud.

Cyclisme/VTT

10e titre mondial en cross-country pour le Suisse Nino Schurter

Le Suisse Nino Schurter a remporté pour la dixième fois le titre mondial de cross-country lors des Championnats du monde 2022 de VTT, dimanche aux Gets (Haute-Savoie). Schurter, 36 ans, a devancé l'Espagnol David Valero Serrano, 2e à 9 sec, et l'Italien Luca Braidot, 3e à 29 sec. Le champion olympique 2016 a distancé Valero Seranno dans la partie technique du septième et dernier tour pour s'offrir une dixième couronne mondiale après 2009, 2012, 2013, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2021. Schurter a relégué à la quatrième place et à plus d'une minute le Britannique Tom Pidcock. Sacré champion d'Europe mi-août et grand favori de ce Mondial, le coureur de la formation Ineos rêvait de réaliser en 2022 un incroyable triplé en remportant les titres mondiaux en cyclo-cross (remporté fin janvier), VTT et cyclisme sur route. Mais Pidcock, champion olympique de cross-country à Tokyo l'été dernier, a mal débuté sa course et a dû cravacher pour revenir sur la tête, puis a laissé Schurter et consorts partir dès le début du quatrième tour. Il a ensuite chuté une fois, avant de connaître un problème mécanique, l'obligeant à changer de roue arrière.

EN A'

Bougherra souhaite remporter le CHAN

Le sélectionneur de l'Equipe nationale A', Madjid Bougherra, présent le week-end dernier au stade du 20-Août-1955 pour suivre le match CRB-Chelghoum Laïd, a évoqué la préparation de son équipe pour le prochain CHAN qui aura lieu en Algérie du 8 au 31 janvier 2023 et les objectifs de son équipe pour cette compétition très attendue par le public algérien.

Ph.> D. R.

Bougherra reste optimiste pour le CHAN

Par Mahfoud M.

Le vainqueur de la dernière Coupe arabe se veut ambitieux pour son équipe, évoquant ainsi un titre pour le CHAN 2023 : «*Comme l'épreuve aura lieu chez nous en Algérie, on n'a pas le droit à l'erreur. On doit tout simplement triompher. On va donc aborder la compétition avec la ferme intention de décrocher le titre. Pour ce faire, il faudra être présents et bien préparés*».

La préparation, il en est justement question. Madjid Bougherra a aussi un plan précis pour les siens. «*Nous allons arrêter prochainement le programme complet de la préparation pour la Coupe d'Afrique des locaux, où nous espérons organiser un rassemblement chaque mois qui sera ponctué à chaque fois par deux matchs amicaux. Nous allons attendre la fin du dernier tour éliminatoire du CHAN pour avoir une idée sur les équipes qui vont être présentes dans cette compétition. Je pense qu'avec l'inauguration prochaine du nouveau stade de Baraki, on aura la possibilité de respecter à la lettre ce programme et permettre aussi à nos joueurs de s'habituer à la pelouse de ce stade et avoir des repères*», a indiqué l'ancien capitaine des Verts. En attendant, il continuera à superviser les joueurs, dans l'espoir d'intégrer les meilleurs éléments au groupe, surtout qu'il s'agit d'une compétition relevée et qu'il faudra compter sur des joueurs d'expérience pour apporter le plus escompté. Le coach national est chanceux avec le retour de joueurs talentueux au championnat national, à l'image de Boussouf, Masmoudi et autres, qui évoluaient dans des championnats européens. **M. M.**

Ligue 1 algérienne (2e journée)

Le match JS Kabylie - CS Constantine avancé au 1er septembre

Le match JS Kabylie - CS Constantine, initialement programmé au vendredi 2 septembre prochain, pour le compte de la deuxième journée de la Ligue 1 algérienne de football, a été finalement avancé au jeudi 1er septembre, en raison de la participation du club kabyle au 1er tour préliminaire de la Ligue des Champions africaine, a annoncé, dimanche, la Ligue de football professionnel (LFP). «*La Ligue de football professionnel a décidé, suite à la demande de la JSK et l'accord du CSC, d'avancer au 1er septembre le match, initialement programmé le vendredi 2 septembre à Tizi-Ouzou (20h00) au jeudi 1er septembre à la même heure, en raison de la participation des Canaris au premier tour préliminaire de la Ligue des Champions de la CAF*», a indiqué l'instance dans un communiqué diffusé sur son site officiel. La JSK, vice-championne d'Algérie en titre, jouera le dimanche 11 septembre, en déplacement face au club sénégalais du SC Casamance, qui l'accueillera au stade «Lat Dior», à Thiès. Pour le même motif, l'instance fédérale a également avancé au mardi 6 septembre, son match comptant pour la 3e journée de la compétition, face à l'USM Alger, tout comme pour le CR Belouizdad face au MC Oran.

Les matchs USMA-JSK et CRB-MCO avancés au 6 septembre

Les matchs USM Alger - JS Kabylie et CR Belouizdad - MC Oran, initialement prévus pendant le week-end du 9-10 septembre prochain, pour le compte de la troisième journée de la Ligue 1 algérienne de football, ont finalement été avancés au 6 du même mois, en raison de la participation du Chabab et des Canaris au 1er tour préliminaire de la Ligue des Champions africaine, a annoncé dimanche la Ligue de football professionnel (LFP). «*La Ligue de football professionnel a décidé d'avancer au 6 septembre les matchs USM Alger - JS Kabylie et CR Belouizdad - MC Oran, en raison de la participation de la JSK et du CRB au premier tour préliminaire de la Ligue des Champions de la CAF*», a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Le CRB, club champion d'Algérie en titre, jouera le 10 septembre, en déplacement chez le FC BO Rangers (Sierra Léone), alors que la JSK, vice-championne, jouera le lendemain, chez la formation sénégalaise du SC Casamance, qui l'accueillera au stade Lat Dior, à Thiès.

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

Ain Defla

Un mort dans le dérapage d'un véhicule dans la commune d'Arib

UNE PERSONNE est morte suite au dérapage d'un véhicule touristique, dans la commune d'Arib, dans la wilaya de Ain Defla, rapporte un communiqué de la Protection civile. L'accident s'est produit dimanche soir sur le chemin de wilaya N° 33, à hauteur du lieu-dit Zaouïa dans la commune d'Arib, lorsqu'un véhicule touristique a dérapé et percuté un arbre, entraînant l'incendie de la voiture, a-t-on détaillé de même source. Le conducteur du véhicule âgé de 27 ans est mort sur le coup et sa dépouille a été transférée par les éléments de la Protection civile vers l'hôpital de Ain Defla, selon le communiqué. Une enquête a été ouverte par les éléments de la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes de cet accident. Vendredi dernier, deux jeunes âgés de 18 ans sont morts et trois autres (âgés de 18 à 19 ans) ont été blessés dans un accident similaire, survenu dans la commune d'El Abadia, lorsqu'un véhicule touristique a dérapé et percuté un lampadaire avant de prendre feu, rappelle-t-on. La Protection civile de Ain Defla? qui a réitéré son appel à la vigilance, a signalé que pas moins de 137 accidents ayant causé la mort de 15 personnes et des blessures à 196 ont été déplorés depuis le 1er août.

H. A.

Drogues

Saisie d'environ 75 000 comprimés psychotropes à Batna

LES ÉLÉMENTS de la brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra d'Ain Touta, dans la wilaya de Batna, ont saisi 74 892 comprimés psychotropes et une somme de 790 000 DA constituant les revenus de ce trafic, en plus d'un camion utilisé dans le transport et la contrebande de ces produits prohibés, a-t-on appris, hier, de la cellule de communication et des relations générales près de la sûreté de wilaya. L'opération a été réalisée sur la base de renseignements sûrs permettant l'arrestation d'un camion en provenance d'une des wilayas frontalières du sud vers une wilaya de l'Est du pays, selon la même source qui a précisé que le camion était chargé de vaches pour camouflage, conduit par un individu âgé de 29 ans. La fouille du véhicule a permis la découverte de cette quantité «*considérable*» de psychotropes bien dissimulée et une somme d'argent évaluée à 290 000 DA constituant les revenus de ce trafic, en plus d'un téléphone portable utilisé dans cette opération. La poursuite de l'enquête et la bonne exploitation des renseignements ont permis aux éléments de cette brigade d'identifier le complice de l'individu arrêté, un repris de justice âgé de 24 ans, a ajouté la même source, précisant que l'autorisation de perquisition au domicile de la deuxième personne arrêtée a permis la découverte d'une somme de 500 000 DA (revenu de ce trafic), en plus d'une quantité de psychotropes. Après achèvement des procédures de l'enquête, les deux suspects ont été présentés, devant les instances judiciaires compétentes territorialement, selon la même source sécuritaire.

D. B.

Indonésie

Séisme de magnitude 6,4 au Sumatra occidental

UN VIOLENT tremblement de terre d'une magnitude de 6,4 a frappé hier la province du Sumatra occidental, dans l'ouest de l'Indonésie, a annoncé l'Agence indonésienne de météorologie, de climatologie et de géophysique (BMKG).

Le séisme s'est produit à 10h29 heure locale (03h29 GMT) et son épicentre est situé à 116 km au nord-ouest du district de Kepulauan Mentawai (îles Mentawai) et à une profondeur de 10 km sous les fonds marins, a ajouté l'agence. Ce tremblement de terre n'a pas le potentiel de déclencher un tsunami, a-t-elle précisé. Le séisme de magnitude 6,4 a été classé comme le choc principal, alors qu'un autre d'une magnitude de 5,9 a eu lieu hier à 05h34 heure locale (dimanche à 22h34 GMT) avec un épicentre similaire.

R. A.

Ministère de la Santé

Appel à candidatures pour des postes supérieurs

■ *Le ministère de la Santé a lancé un appel à candidatures pour des postes supérieurs dans le secteur de la Santé, auquel les jeunes cadres sont invités à participer dans le cadre des efforts visant à doter les différents établissements et services du secteur de ressources humaines compétentes, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.*

Pa Samy L.

«*La nouvelle politique du secteur repose sur la transparence et le respect du principe d'égalité des chances dans le recrutement à de tels postes, en application de l'arrêté 27 du 2 août 2022, pris par le premier responsable du secteur, Abderrahmane Benbouzid, et prévoyant la création d'une commission ministérielle chargée d'étudier les dossiers de candidatures à des postes supérieurs dans le secteur de la Santé*», a précisé le communiqué. Les personnes intéressées par cet appel à candidatures sont priées d'envoyer leurs dossiers à l'adresse : appel. candidature @santé.gov.dz. Les dossiers doivent comprendre «*une demande écrite en arabe et en français, un CV détaillé, une lettre de motivation et toute pièce justificative se rapportant à la situation administrative ou professionnelle du candidat*». Les candidats à ces postes supérieurs doivent justifier d'un niveau de formation universitaire supérieur ou équivalent et d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans et remplir toutes les conditions nécessaires pour occuper des postes supérieurs conformément aux règlementations régissant le secteur de la Santé. Les candidats à ces postes doivent également avoir une expérience pratique, notamment dans le domaine de la gestion, la capacité de créer et gérer des projets dans une atmosphère de confiance et l'aptitude à prendre des initiatives, à communiquer et à gérer les conflits socioprofessionnels, selon la même source. Les candidatures seront étudiées par une commission d'experts créée à cet effet qui déterminera les candidats retenus, a fait savoir le ministère, tout en réaffirmant son engagement à «*donner la chance à tous ceux qui remplissent les conditions en toute transparence*».

S. L.

El-Eulma

La police de Sétif déjoue une tentative de braquage du siège de «Timecom»

LES SERVICES de police de la wilaya de Sétif ont déjoué une tentative de braquage du siège de la société de collecte de fonds «Timecom», distributeur de l'opérateur de téléphonie mobile «Ooredoo» à El-Eulma, a indiqué un communiqué des services de la Sûreté nationale. Les services de police de la wilaya de Sétif ont déjoué, dimanche vers 15h45, une tentative de braquage du siège de la société de collecte de fonds «Timecom», distributeur de l'opérateur de téléphonie mobile «Ooredoo» à El-Eulma, a précisé le communiqué. L'opération s'est soldée par l'arrestation de deux individus impliqués qui étaient encagoulés et masqués et portaient des armes blanches, a ajouté la même source. Un troisième suspect, en fuite, a pu être identifié, selon le communiqué.

L'opération a également permis de «*récupérer la somme volée, estimée à 800 millions de centimes*», a souligné la même source.

Football / Ligue 1 algérienne

Le match Paradou AC - CR Belouizdad se jouera en présence du public

LE CR BELOUIZDAD, club champion d'Algérie en titre, a annoncé, hier, que son prochain match de championnat, prévu vendredi chez le Paradou AC, se jouera en présence du public, au grand bonheur de ce dernier qui était interdit de stade depuis environ deux ans, en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie du nouveau coronavirus. «*Environ 8 000 billets seront mis en vente vendredi matin, à partir de 10h00, au stade Omar-Benrabah de Dar El Beïda, en prévision de notre prochain match de Championnat contre le Paradou AC, et auquel nos fidèles supporters pourront donc assister l'après-midi même, à partir de 16h45*», s'est réjouie la direction belouizdadie dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

Le PAC et le CRB ont tous les deux démarré cette nouvelle saison par une victoire, puisque les Pacistes s'étaient imposés à Magra, contre le NCM local (1-2), alors que le Chabab a remporté une éclatante victoire à domicile, contre l'HB Chelghoum-Laïd (4-1).

Le CRB jouera son premier match dans le cadre du premier tour préliminaire de la Ligue des Champions africaine le 10 septembre prochain, et ce sera en déplacement chez le FC BO Rangers de la Sierra Léone.

Une situation qui s'est répercutée sur la programmation en Ligue 1, puisque son match de la troisième journée, initialement prévu pendant le week-end du 9-10 septembre face au MC Oran, a été avancé au 6 du même mois.

M. M.